

JOURNAL MALGACHE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE (MALAGASY JOURNAL OF OBSTETRICS AND GYNAECOLOGY)

INFORMATIONS GENERALES SUR LA REVUE

Le Journal Malgache de Gynécologie-Obstétrique est la revue scientifique officielle du Collège Malgache des Gynécologues-Obstétriciens (COMAGO). Il a pour vocation principale de promouvoir la recherche sur la gynécologie et obstétrique à Madagascar. A ce but, il constitue un support de publication des travaux de recherche scientifique concernant les pathologies de la femme et de la femme enceinte effectués à Madagascar et en Afrique tout en promouvant la multidisciplinarité. Il constitue également un outil de partage d'expérience et de formation médicale continue. Il n'a ni vocation politique ni commerciale.

La parution du Journal Malgache de Gynécologie-Obstétrique est bi-annuelle avec des éditions de volume supplémentaire. Chaque volume est constitué de :

- Un éditorial,
- Trois articles originaux,
- Trois cas cliniques,
- Une lettre à l'éditeur,
- Une mise au point ou une recommandation,
- Une sélection des publications scientifiques internationales

Les volumes supplémentaires publient les abstracts au cours des journées des journées scientifiques à Madagascar et en particulier celles du Collège Malgache des Gynécologues-Obstétriciens.

Condition de soumission (*A lire minutieusement avant soumission*) :

- La soumission se fait uniquement en ligne par voie électronique à l'adresse suivante: jmgo@comago.org
Les travaux soumis doivent respecter les normes internationales d'éthique en matière de recherche médicale (Déclaration d'Helinski)
- Les manuscrits doivent respecter les recommandations aux auteurs du journal (téléchargeable en version pdf).
- Les auteurs doivent certifier l'originalité de son travail. Les articles soumis ne doivent en aucun cas être publiés ou en cours de soumission dans une autre revue.
- Les auteurs doivent certifier que le travail ne fait l'objet de conflit d'intérêt, dans le cas échéant ils doivent en préciser de façon complète et précise les modalités.
- En soumettant son article au journal, les auteurs transfèrent de plein droit le droit de copie au Journal Malgache de Gynécologie-Obstétrique en cas d'acceptation.
- Chaque manuscrit est soumis de façon anonyme à deux membres du Comité de lecture qui en décident l'acceptation après modifications et corrections éventuelles et l'auteur correspondant en est par la suite informé par courrier électronique.
- La publication d'un article publié n'est définitive qu'après paiement d'un droit de publication de cent cinquante mille ariary (*150000 Ariary*) au journal.
- Les articles envoyés au Journal Malgache de Gynécologie-Obstétrique n'expriment que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent que leurs responsabilités respectives.